


Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Chantal WAGON, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Franck VALEMOIS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE

Absents : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET LOTISSEMENT DOLET

Monsieur CZECH demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte administratif 2024 présenté qui ne comporte que des écritures d'ordre pour les stocks.

Celui-ci concorde avec le compte de gestion précédemment présenté et qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Exercice 2024		
DEPENSES	259 814,19 €	259 814,19 €
RECETTES	259 814,19 €	259 814,19 €
Résultat reporté budget ville 2023	0	0
Résultat de clôture :		
Excédent	0	0
Déficit		

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (Monsieur le Maire s'étant absenté),

Valide le compte administratif 2024 du budget « lotissement Dolet ».

Le Secrétaire de Séance

Djamel BOUTECHICHE



Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES